

Conseil Communal du 24 novembre 2022

L'activation, en 2023, par le Collège de la taxe sur les immeubles bâtis inoccupés votée à l'unanimité par le Conseil Communal de Couvin le 26 septembre 2019.

Point demandé et présenté par Jean le Maire, conseiller Ecolo

Le but de l'application de cette taxe est de pallier à la difficulté d'accès à des logements de qualité à prix abordable.

- Considérant le nombre important de bâtiments vides depuis longtemps sur l'ensemble de la commune de Couvin ;
- Considérant la flambée actuelle des prix de l'immobilier qui a un impact direct sur le prix des loyers et constitue un frein majeur à l'accès à la propriété ;
- Considérant la difficulté grandissante pour les personnes plus précarisées de trouver des logements, publics ou privés, adéquats et de qualité (salubrité et efficacité énergétique) ;
- Considérant le fait que les demandes de logements sociaux dépassent largement l'offre actuellement disponible ;
- Considérant que disposer d'un logement de qualité est un droit fondamental consacré par l'article 23 de la Constitution ;
- Considérant que favoriser l'accès à un logement à prix raisonnable et de bonne qualité contribue à lutter contre la pauvreté et a un impact direct sur les dépenses en soins de santé ;
- Considérant que la commune de Viroinval s'est organisée pour activer cette taxe, qui remet dans le circuit immobilier de nombreux bâtiments ;

Au nom de la locale Ecolo de Couvin, je propose que notre Collège Communal de Couvin active, en 2023, la taxe sur les immeubles bâtis inoccupés votée à l'unanimité par le conseil communal de Couvin le 26 septembre 2019 (texte en annexe)

L'accès au logement est un dossier complexe, cette taxe en est un levier important. En y mettant de l'énergie et de la volonté politique, la commune peut faire bouger les choses. Il s'agit d'une piste concrète pour contribuer à mettre à disposition des citoyen.ne.s un logement de qualité à prix abordable et ainsi lutter contre la pauvreté. L'activation de cette taxe sur les immeubles bâtis inoccupés est un des moyens pour y parvenir en favorisant leur retour dans le circuit actif du logement, des commerces, des écoles, ...